

La Dépêche

L'actualité économique

N° 720 - Vendredi 29 Novembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)



LES TITRES

La CNUCED identifie 4 piliers autour desquels doit s'articuler la politique d'investissement

page 1

La Côte d'Ivoire mobilise 1 553 milliards FCFA sur les marchés financiers à fin septembre

page 2

L'impôt sur les sociétés contribue encore faiblement aux recettes fiscales en Afrique

page 2

Croissance Africaine : ce que la parité hommes-femmes pourrait changer

page 2

Afrique : \$ 35 milliards dépensés inutilement en importation chaque année

page 3

Start-up : les hubs africains cherchent encore leur modèle de réussite

page 3

À LA UNE

La CNUCED identifie 4 piliers autour desquels doit s'articuler la politique d'investissement



La CNUCED identifie 4 piliers autour desquels doit s'articuler la politique d'investissement.

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a formulé **les 4 piliers autour desquels doit s'articuler la Politique d'Investissement de la Côte d'Ivoire.**

Il s'agit notamment «**d'attirer de nouveaux investissements, encourager leur déploiement sur tout le territoire ivoirien, augmenter la valeur ajoutée des activités qui découlent de ces IDE, intégrer davantage les activités des opérateurs étrangers à l'économie locale pour en accroître les bénéfices**».

Pour sa part, Monsieur **Tidiane BOYE**, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, a affirmé que «**l'Examen de la Politique d'Investissement s'avère opportun pour doter la Côte d'Ivoire d'outils modernes et dynamiques d'attraction des investissements pour que le pays puisse miser sur des niveaux d'IDE en meilleure adéquation avec son potentiel**».

Le Ministère chargé de la Promotion de l'Investissement Privé de Côte d'Ivoire a indiqué que «**les défis à relever pour une meilleure politique d'investissement devront porter sur l'amélioration du climat des affaires, l'attraction des Investissements Directs Etrangers (IDE), la création et la gestion de zones industrielles, de zones économiques et de zones franches et la promotion de l'entrepreneuriat national**».

Source :

<https://www.agenceecofin.com/gouvernance/2811-71574-cote-d-ivoire-la-cnuced-identifie-4-piliers-autour-desquels-doit-s-articuler-la-politique-d-investissement>

La Côte d'Ivoire mobilise 1 553 milliards FCFA sur les marchés financiers à fin septembre

Dans le cadre du financement de son budget 2019, la Côte d'Ivoire a eu recours aux marchés monétaires et financiers sur les neuf premiers mois de l'année 2019 avec la mobilisation de 1 553,3 milliards FCFA (2,37 milliards d'euros), en hausse de 282,8 milliards FCFA par rapport aux besoins exprimés par les autorités ivoiriennes en début d'exercice. Concrètement, cette somme a servi d'une part, à financer le déficit budgétaire de 594, 6 milliards FCFA sur la période et d'autre part, à payer l'amortissement de la dette.

Dans les détails, cette mobilisation de fonds a été constituée via l'émission de bons et d'obligations du Trésor sur le marché monétaire régional pour des sommes respectives de 619, 2 milliards FCFA et de 310, 8 milliards FCFA. Les emprunts obligataires ont représenté 327, 5 milliards FCFA de cette enveloppe. Notons également que 295, 8 milliards FCFA ont été levés sur les marchés financiers internationaux.

Source :

<https://www.sikafinance.com/marches/la-cote-divoire-mobilise-1-553-milliards-fcfa>

Dans le cadre du financement de son budget 2019, la Côte d'Ivoire a eu recours aux marchés monétaires et financiers sur les neuf premiers mois de l'année 2019 avec la mobilisation de 1 553,3 milliards FCFA (2,37 milliards d'euros), en hausse de 282,8 milliards FCFA par rapport aux besoins exprimés par les autorités ivoiriennes en début d'exercice. Concrètement, cette somme a servi d'une part, à financer le déficit budgétaire de 594, 6 milliards FCFA sur la période et d'autre part, à payer l'amortissement de la dette.



La Côte d'Ivoire mobilise 1 553 milliards FCFA sur les marchés financiers à fin septembre.

L'impôt sur les sociétés contribue encore faiblement aux recettes fiscales en Afrique

Le rapport sur « les Perspectives fiscales en Afrique », dévoilé par le Forum sur l'administration fiscale en Afrique, dresse le tableau de 34 économies subsahariennes fortement dépendantes de la TVA et qui peinent encore à mobiliser l'impôt sur les Sociétés (IS), à quelques exceptions près.

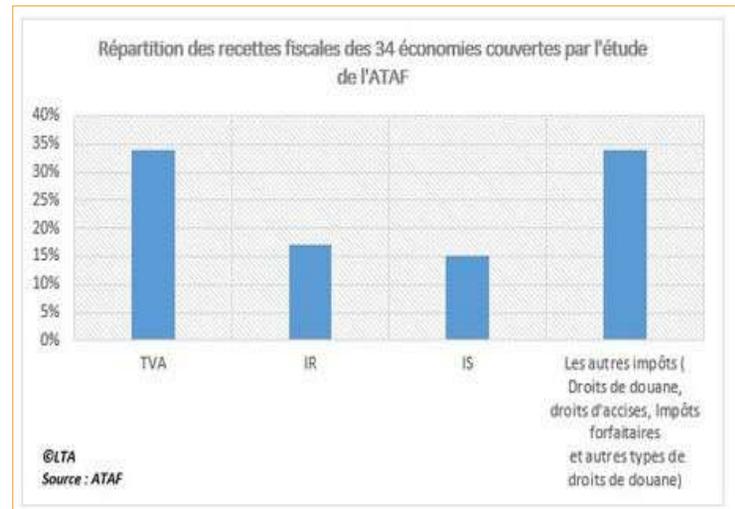
En Afrique de manière générale, l'impôt sur les Sociétés (IS) contribue encore faiblement aux recettes fiscales. C'est l'une des conclusions du rapport sur les « Perspectives fiscales en Afrique » dont la quatrième édition a été dévoilée à Kampala lors de la conférence internationale organisée du 19 au 22 novembre 2019 par le Forum sur l'Administration Fiscale en Afrique (ATAF).

Portant sur 34 économies d'Afrique subsaharienne y compris l'île Maurice et les Seychelles, l'étude révèle que l'impôt sur les sociétés ne représente de 15% des recettes collectées par les administrations fiscales de l'ensemble de ces pays en 2017. L'impôt sur le revenu fait légèrement mieux à 17%, tandis que la TVA reste, à 34%, la taxe qui renfloue les caisses publiques. Les autres impôts, droits de douane, droits d'accises, impôts forfaitaires et autres types de droits de douane représentent globalement 34% des recettes.

Source :

https://www.lepoint.fr/afrique/fonds-vert-pour-le-climat-enfin-plus-utile-a-l-afrique-27-11-2019-2349831_3826.php#

Le rapport sur « les Perspectives fiscales en Afrique », dévoilé par le Forum sur l'administration fiscale en Afrique, dresse le tableau de 34 économies subsahariennes fortement dépendantes de la TVA et qui peinent encore à mobiliser l'impôt sur les Sociétés (IS), à quelques exceptions près.



L'impôt sur les sociétés contribue encore faiblement aux recettes fiscales en Afrique.

Croissance Africaine : ce que la parité hommes-femmes pourrait changer

Une des clés afin de libérer les opportunités économiques pour les femmes est de leur garantir un accès au financement. Plusieurs initiatives sont lancées. Bien que les femmes représentent plus de 50 % de la population du continent, elles ne généraient que 33 % de son PIB en 2018.

C'est ce constat qui a conduit le Rwanda, l'un des pays pilotes en matière d'égalité hommes-femmes et la Banque Africaine de Développement (BAD) à organiser chaque année depuis quatre ans, à Kigali, le Sommet Mondial sur le Genre.

Source :

https://www.lepoint.fr/afrique/croissance-africaine-ce-que-la-parite-hommes-femmes-pourrait-changer-27-11-2019-2350043_3826.php

Une des clés afin de libérer les opportunités économiques pour les femmes est de leur garantir un accès au financement. Plusieurs initiatives sont lancées. Bien que les femmes représentent plus de 50 % de la population du continent, elles ne généraient que 33 % de son PIB en 2018.



Le Sommet Mondial sur le Genre est organisé chaque année, depuis 4 ans à Kigali

Afrique : \$ 35 milliards dépensés inutilement en importation chaque année

L'édiction 2019 de la Conférence sur les Politiques Foncières en Afrique (CLPA2019) est organisée par la Banque Africaine de Développement (BAD), elle se déroule à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 25 au 29 novembre sous le thème « **Rempporter la lutte contre la corruption dans le secteur foncier : option viable pour la transformation de l'Afrique** ». Cette rencontre appelle à **une meilleure gestion foncière dans les pays africains, à la mise en place de structures de gouvernance en matière foncière et à un partage équitable des terres entre hommes et femmes**, souligne le communiqué de la BAD.

L'occasion pour Monsieur **Benjamin LAAG**, Conseiller pour la Coopération Economique à l'Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire d'énoncer une réalité : l'Afrique peut se nourrir elle-même. En effet, **il témoigne dans un discours qu'en raison des progrès technologiques réalisés dans l'agriculture, l'Afrique est en mesure de nourrir sa population sans le moindre problème**, rapporte un communiqué de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

« Presque tout le monde sur le continent a été touché par la corruption et très souvent, la distribution et l'enregistrement des terres agricoles et urbaines en sont la raison », peut-on lire. Le Conseiller affirme qu'**avec une bonne gouvernance foncière, une administration efficace et une gestion durable des terres, il ne serait plus nécessaire de dépenser \$ 35 milliards par an pour importer des produits alimentaires sur le continent**.

Source :

<http://www.commodafrica.com/27-11-2019-afrique-35-milliards-depenses-inutilement-en-importation-chaque-annee>



\$ 35 milliards dépensés inutilement en importation chaque année en Afrique.

Start-up : les hubs africains cherchent encore leur modèle de réussite

On dénombre 643 hubs sur le continent en 2019, bien plus qu'en 2018, et pourtant 110 hubs ont fermé ces cinq dernières années. La faute le plus souvent à un excès de confiance des start-up dans l'assistance des hubs. L'étude d'AfriLabs et Briter Bridges dresse un panorama riche en enseignements sur le secteur.

« Hub » est un terme anglais signifiant dans son sens premier le moyeu, c'est-à-dire le centre d'une roue permettant le transfert de forces ou d'énergie. Par extension, ce terme s'est élargi à l'entreprise et au commerce pour désigner les lieux d'échanges logistiques, de communication et de transports.

Dans leur étude conjointe intitulée « Créer un environnement propice pour permettre aux innovateurs de prospérer », les plateformes AfriLabs et Briter Bridges esquissent un panorama africain des hubs dédiés à l'émergence de start-up. Le concept de hub est ici défini comme un « centre, structure ou réseau facilitant le développement d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation ».

Source :

<https://www.jeuneafrique.com/861673/economie/start-up-les-hubs-africains-cherchent-encore-leur-modele-de-reussite/>



Start-up : les hubs africains cherchent encore leur modèle de réussite.